

CIRCUIT HUNTER AQUITAIN

PRESENTATION

Une étape par département de la Ligue sur 1 ou 2 jours.

Si l'étape se déroule sur 2 jours, tous les Hunter Match doivent être tirés le samedi.

Si l'étape se déroule sur un jour, les Hunter Match sont prioritaires sur les Hunter Loisir.

Les Hunter Match tirés le dimanche seront classés Hors Match.

Tous les matchs se déroulent sur 2 cartons.

Le Hunter Match fera l'objet de 2 classements : individuel, équipe.

Le Hunter Loisir fera l'objet du seul classement individuel.

Les athlètes étrangers à la Ligue d'Aquitaine seront classés Hors Match.

Après le comptage, les cartons sont affichés et consultables par les athlètes.

Les contestations sont réglées dans les 10 minutes qui suivent l'affichage.

Les égalités seront tranchées par le nombre total de mouches sur l'ensemble du match, puis le nombre de 10, de 9 Il ne faut donc pas laisser partir les cartons avant la fin de la journée.

Si la possibilité de retirer un match est accordée à un athlète, seul son premier match est pris en compte pour le palmarès.

En fin de journée le palmarès est affiché et toute réclamation réglée dans les 10 minutes suivantes.

Les athlètes peuvent alors emporter leurs cartons et plus aucune contestation n'est recevable.

Le club recevant l'étape doit annoncer sur son invitation les points suivants :

Déroulement sur 1 ou 2 jours (avec les séries).

Le temps des matchs : 20 minutes ou 30 minutes.

Possibilité de tirer du Hunter Loisir.

Il perçoit les engagements et assure l'organisation totale de l'étape.

Il s'engage à appliquer les règlements (Hunter Match et Hunter Loisir) et à mettre en œuvre des personnes compétentes pour l'arbitrage et le comptage.

Le club peut prévoir éventuellement des récompenses individuelles, les équipes jouant pour la gloire en fin de saison.

Le club assure la prise en charge des arbitres et prend toutes les dispositions pour le bon déroulement de l'épreuve.

Les résultats sont à envoyer à richard.thorillon@sfr.fr et à claud.penichon@sfr.fr dans la semaine qui suit.

Le montant de l'inscription est fixé à 10 € par match (2 cartons).

Repas : principe de l'auberge espagnole ou repas prévu par le club.

Pour les clubs désirant se procurer les cartons du Hunter Loisir, voir avec Richard Thorillon.

Pour le règlement Hunter Loisir, voir avec Claude Pénichon.